

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE QUATORZE DECEMBRE, A DIX-SEPT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE PHILIPPE HERCOUET.

Date de la convocation : 8 décembre 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président :

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Yves RUFFET, Fabienne TASSEL, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Nadine L'ECHELARD,
- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Nathalie TRAVERT-LE ROUX donne pouvoir à Philippe BOSCHER,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Nathalie BOUZID, Guy CORBEL, Céline FORTIN, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Sébastien PUEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : David BURLLOT

Délibération n°2021-211

Membres en exercice : 69 Présents : 56

Absents : 13

Pouvoirs : 4

SOLIDARITES

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL – CONTRAT DE PROJET 2022-2025

Le Centre Social Intercommunal (CSI) a été créé en 2018. Il s'agit d'une démarche innovante : un centre social unique sur un territoire intercommunal de 38 communes. Un contrat de projet a été signé avec la CAF avec l'obtention d'un agrément pour la période 2019 - 2021. Cet agrément permet de bénéficier de prestations de service pérennes pour financer le fonctionnement et les actions du CSI.

Le but du Centre Social Intercommunal est de créer du lien entre les acteurs et les ressources du territoire pour favoriser l'interconnaissance et faire en sorte que les besoins et les manques du territoire puissent être nourris et que les idées ou initiatives portées par les habitants puissent aboutir. Son rôle est de :

- Valoriser les actions sociales existantes sur le territoire : repérer les initiatives imaginées par des élus, associations, ou habitants, et les faire connaître sur le reste du territoire : source d'inspiration,
- Accompagner et soutenir des idées citoyennes émergentes et les aider à se déployer,
- Fédérer un réseau d'acteurs de vie sociale du territoire afin de pouvoir le mailler grâce à des partenaires : associations...,
- Animer un réseau d'ambassadeurs par commune pour faciliter le partage d'expérience et pour travailler sur des thématiques communes, selon le besoin des communes (de leurs habitants),
- Etre un lieu de ressources, que ce soit pour les communes, les associations ou habitants du territoire.

Dans le cadre de son activité, le CSI met aussi en place des actions sur le territoire de Lamballe Terre & Mer dans le but d'aller à la rencontre des habitants, notamment des familles, et de leur proposer en même temps des temps d'animations et de convivialité.

Un nouveau Contrat de Projet Social a été rédigé pour renouveler cet agrément pour 2022–2025. Ce travail s'est appuyé sur plusieurs éléments :

- Une évaluation du contrat précédent,
- Un diagnostic territorial,
- Des rencontres participatives avec les partenaires, les élu(e)s, les services communautaires et les habitants.

Pour le Centre Social Intercommunal – La Boussole, ce diagnostic social concerté et partagé du territoire a permis de définir trois grands axes stratégiques, qui se déclinent en plan d'actions :

- Axe 1 : Promouvoir l'image et les missions du CSI sur le territoire de Lamballe Terre & Mer,
- Axe 2 : Favoriser les dynamiques territoriales et développer l'animation sociale du territoire,
- Axe 3 : Accompagner et soutenir la fonction parentale.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- VALIDE les axes stratégiques et le plan d'actions du CSI-La Boussole pour la période 2022-2025,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le contrat de projet social du CSI-La Boussole et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 21 DEC. 2021
Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président,
Philippe HERCOUET



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 22 DEC. 2021

De l'affichage le 22 DEC. 2021

Pour le Président,
Par délégation,

Directeur Général des services,
Arnaud LECOURT



Axes	Objectifs généraux	Actions
Promouvoir l'image et les missions du CSI sur le territoire	<p>Développer le rayonnement du CSI et sa reconnaissance</p> <p>Développer la fonction ressource du CSI et être relais pour le territoire</p>	<p>Une stratégie de communication</p> <p>Des présentations du CSI dans toutes les communes</p> <p>Le réseau des ambassadeurs</p> <p>Des formations pour les élus, ambassadeurs, associations, ...</p> <p>« Aller vers » les communes, habitants</p> <p>La plateforme collaborative avec les associations</p> <p>Recueil et partage des informations /ressources /initiatives</p> <p>La création d'outils / guide ressources / annuaires / etc.</p> <p>Un accompagnement des projets des communes, associations et habitants</p>
Favoriser les dynamiques territoriales et développer l'animation sociale du territoire	<p>Animer et fédérer un réseau d'acteurs</p> <p>Participer à l'animation sociale et favoriser les rencontres en veillant à la mixité sociale</p>	<p>Le réseau Acteurs Vie Sociale</p> <p>L'animation de rencontres thématiques sur des sujets communs : parentalité / transitions / ...</p> <p>L'animation de la CTG</p> <p>Des échanges d'expériences et de bonnes pratiques</p> <p>Le déploiement du « aller vers » avec un outil visible et repéré : minibus</p> <p>Le soutien aux initiatives naissantes et dynamiques entre acteurs et habitants</p> <p>Des temps d'animation sur le territoire avec des outils spécifiques</p> <p>Des actions autour du lien intergénérationnel</p> <p>Des actions autour de la parentalité</p> <p>Des actions expérimentales selon les opportunités</p>
Accompagner et soutenir la fonction parentale	<p>Développer la fonction « ressource » parentalité du CSI</p> <p>Favoriser les échanges et renforcer les liens familiaux</p>	<p>La création et l'animation du réseau parentalité (<i>en lien avec le schéma des services aux familles / espace parents / MDD ...</i>)</p> <p>Le relais d'information pour le territoire</p> <p>Le guide parent et d'autres outils de communication</p> <p>Des temps d'information et de formations pour les professionnels et les familles</p> <p>Le soutien d'actions et d'initiatives sur la parentalité</p> <p>« Aller vers » les familles et recueillir leur parole (<i>minibus</i>)</p> <p>La participation aux temps forts de la collectivité</p> <p>Des animations familiales (<i>ateliers parent-enfant, café parents, sorties familiales, etc.</i>)</p> <p>Des temps forts co-construits avec des partenaires (<i>informations et animations familles</i>)</p> <p>Des animations intergénérationnelles</p>